

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 13 avril 2022

Date de convocation : 8 avril 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18 Procurations : 0 Votants : 18

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER

EXCUSÉ : Frédéric TABONE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2022-17 : Commune : Affectation des résultats 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	293 840.46
- un excédent reporté de :	154 408.37
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	448 248.83
- un déficit d'investissement de :	88 077.72
- un déficit des restes à réaliser de :	139 178.00
Soit un besoin de financement de :	227 255.72

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	448 248.83
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	227 255.72
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	220 993.11
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : Déficit	88 077.72

VOTE

POUR	18
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Marc CANTON

